



droit de refuser une mission donné par un supérieur

Par **NetLagoon**, le 11/11/2020 à 15:15

Bonjour,

Alors voila, j'ai un contrat de travail d'agent administratif de niveau 4 (secteur caisse) dans un commerce (je ne peut pas donner la dénomination exacte de mon poste), mais cela implique entre autres d'être en relation étroite avec le service comptabilité. Je précise bien que mon poste n'est pas au sercice comptabilité et que pour avoir le poste que j'ai, il n'y a pas besoin d'avoir de quelconques connaissances en comptabilités puisque moi même je n'ai ni diplômes ni formations en matière de comptabilité et que ça fait 10 ans que j'exerce à ce poste dont 3 ans dans cette entreprise. Suite à une erreur dans les comptes d'un des concepts rattaché au magasin et pour lequel je doit faire le travail qui m'incombe, erreur soulignée par le cabinet d'expert comptable avec le quel ma société travaille, je dois rechercher l'erreur et si je ne trouve pas appeler l'expert comptable pour voir avec lui. J'ai déjà fait un travail de recherche avec les données que j'ai à ma disposition. Si je n'arrive pas à lui donner la réponse, peut-on me sanctionner sachant que c'est un travail de comptabilité et non pas un travail de mon niveau ? Puis-je refuser d'appeler l'expert comptable sachant que je ne suis pas comptable et que par conséquent il y a de fortes chances que je ne comprenne pas son langage de comptable ?

Je vous remercie d'avance de votre réponse.

Par **P.M.**, le 11/11/2020 à 15:53

Bonjour,

En tout cas, il me paraîtrait prématuré de penser que vous ne comprendrez pas le langage de l'expert-comptable s'il parle votre langue et s'il sait que vous n'avez pas de formation en comptabilité et ainsi ne pas respecter les directives qui vous sont données...

A priori, je ne vois le motif que pourrait trouver l'employeur pour vous sanctionner si vous ne trouviez pas l'erreur, ce qui en soi ne serait pas une faute si vous n'y mettez pas de mauvaise volonté car cela ne pourrait même pas être une incompétence professionnelle...